



JANVIER 2017
VOLUME 20, N° 1

Mot du maire



Jacques Ladouceur
Maire

Sommaire du budget 2017

La Ville de Richelieu a adopté le budget 2017 lors de l'assemblée spéciale du 19 décembre 2016. Ce budget sera le dernier de notre administration, puisque le mandat qui nous a été confié en novembre 2013, se terminera cette année. Les investissements effectués en 2017 auront toujours les mêmes objectifs, c'est-à-dire améliorer la qualité de vie de nos citoyens. L'année 2016 nous a permis de continuer à travailler au bien-être de notre communauté. Le nouveau bâtiment de la piscine, au parc Florence Viens, ouvert au début de la saison, fut un vif succès. Nous continuerons l'aménagement du parc en 2017 : des zones d'ombrage et de repos autour de la piscine, l'aménagement paysager près du skate-Park, qui est une véritable réussite chez les jeunes, l'ajout de deux terrains de volleyball et des nouvelles balançoires. Le parc de la Gare sera transformé par un investissement majeur. Nous installerons de nouveaux modules de jeux répondant ainsi à la demande des citoyens. Nous prévoyons l'ajout d'un bâtiment au parc Bruno-Roy pour le confort des patineurs en période hivernale et un aménagement des lieux pour que les utilisateurs soient heureux de s'y promener et d'y jouer.

Le programme de l'été sera important aux travaux publics. En plus de tout le travail saisonnier, il y aura la réfection complète du chemin de Marieville entre la 1^{re} Rue et le chemin des Patriotes. L'installation d'adresses dans le secteur rural se terminera au printemps avec l'ajout de lampadaires aux endroits les plus dangereux sur le rang de la Savane et finalement le pavage des accotements augmentera la sécurité de tout ce secteur.

Le projet d'une nouvelle caserne va bon train. Il pourrait débiter cet automne lorsque nous recevrons une réponse positive à notre demande de subvention auprès du Ministère. Les événements rassembleurs comme la Fête nationale, la Fête d'automne, les Journées de la culture et le concert de Noël se poursuivront encore cette année. Nous serons prêts pour le prochain programme de subvention du gouvernement pour le traitement des eaux usées. Les demandes de subvention et tout le travail qui en résulte seront enclenchés au courant de l'année. Encore en 2017, notre vision à long terme nous permet de vous présenter un budget équilibré et réaliste, tout en tenant compte de la capacité de payer de nos citoyens.

TROIS VERSEMENTS

Vous aurez la possibilité de payer votre avis d'imposition de 2017 en trois (3) versements, qui auront lieu en **mars**, en **juin** et en **septembre**.

Les dates seront indiquées sur notre site Web en février.

Le Budget

TAUX COMPARATIFS 2016 - 2017

TAXES AU 100 \$ D'ÉVALUATION :	2016	2017
Résiduelle	0,6031 \$	0,5747 \$
Six logements et plus	0,7031 \$	0,6699 \$
Immeubles industriels	1,2039 \$	1,2219 \$
Non résidentiels	1,1209 \$	1,0229 \$
Agricole	0,6031 \$	0,5747 \$
Terrains vagues desservis	1,2062 \$	1,1494 \$
TAXES À L'UNITÉ :		
Taxe d'eau	165,00 \$	165,00 \$
Taxe d'enlèvement d'ordures	106,11 \$	106,13 \$
Taxe collecte sélective	41,55 \$	45,50 \$
Taxe résidus verts	15,25 \$	15,25 \$
Taxe d'assainissement des eaux	155,00 \$	155,00 \$
Taxe sécurité publique	175,00 \$	175,00 \$
Total	657,91 \$	661,88 \$

HÔTEL DE VILLE DE RICHELIEU

200, boulevard Richelieu
Richelieu (Québec) J3L 3R4
Téléphone : 450 658-1157
Télécopieur : 450 658-5096
info@ville.richelieu.qc.ca



www.ville.richelieu.qc.ca



www.facebook.com/VilledeRichelieu



#unevillepourlafamille



Prochaine date de tombée:
230 avril 2017

QUELQUES NUMÉROS UTILES

- **URGENCE** (Police / Pompier / Ambulance) : 9-1-1
- **Bibliothèque** : 450 658-1157, poste 235
- **CLSC** : 450 658-7561
- **Info/Santé** : 8-1-1
- **Police** : 1 450 536-3333 ou 1 888 678-7000
- **OMH/HLM** : 450 658-9925

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 NON CONSOLIDÉES

REVENUS

Taxes	6 151 108 \$
Paiements tenant lieu de taxes	67 400 \$
Transferts	86 901 \$
Services rendus	82 900 \$
Imposition des droits	167 000 \$
Intérêts	60 000 \$
Total	6 615 309 \$

CHARGES

Administration générale	1 257 842 \$
Sécurité publique	1 340 638 \$
Transport	1 678 072 \$
Hygiène du milieu	1 584 406 \$
Santé et bien-être	131 214 \$
Aménagement, urbanisme et développement	174 061 \$
Loisirs et culture	816 921 \$
Frais de financement	214 358 \$
TOTAL	7 197 512 \$

Excédent (déficit) de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales (582 203 \$)

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Ajouter (déduire)	
Immobilisations - amortissement	1 021 700 \$
Financement - remboursement de la dette à long terme	-438 500 \$
Financement à long terme des activités financières	9 400 \$
Affectations	-10 397 \$
TOTAL	582 203 \$

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales 0 \$

Le budget 2017

Face au nouveau rôle d'évaluation déposé pour les 3 prochaines années, nous avons baissé le taux de taxation. Le budget 2017 prévoit donc des revenus de 6 615 309\$, une augmentation de 2.8%. Le coût de la vie, l'ajout de nouvelles constructions et plusieurs rénovations sur notre territoire nous ont permis de dégager une somme supplémentaire par rapport à l'an dernier de 180 302\$.

La signature du pacte fiscal entre le gouvernement et les municipalités est terminée et nous devons encore absorber l'impact de ces coupures budgétaires. Les organismes gravitant autour des municipalités trouvent, eux aussi, les temps durs. Les services de ces organismes sont maintenus cette année mais demeurent précaires. Leur marge de manœuvre est très mince.

Les quotes-parts imposées aux municipalités demeurent sensiblement identiques à l'année précédente. Nous devons travailler avec trois éléments pour établir notre budget soit les montants demandés par les organismes, les dépenses prévues affectant notre budget et le nouveau rôle d'évaluation qui n'est pas équivalent dans tous les secteurs de la municipalité; nous avons donc ajusté le taux de base à la baisse afin d'avoir les revenus nécessaires à l'équilibre budgétaire. Par contre, les taxes spécifiques concernant l'eau potable, l'assainissement des eaux et la sécurité publique seront maintenues au même taux que l'an dernier. Les taxes pour les matières résiduelles, les collectes sélectives et les résidus verts subiront une hausse totale de 3,97\$ pour l'ensemble de ces services.

Ces calculs représentent une augmentation de 0.9% pour une propriété de 305 900\$; en fait, une hausse d'environ 22,59\$, ce qui est très près de l'IPC. La capacité de payer de nos citoyens est toujours notre principale préoccupation. Notre budget est très réaliste malgré les effets des coupures draconiennes du gouvernement provincial. Nous maintenons le cap vers une saine gestion de notre ville avec le budget 2017.

Nous avons atteint, encore cette année, l'équilibre entre les services offerts à la population et la capacité de payer de nos citoyens sans diminuer la qualité de nos services.

Le Budget

Comparatif d'un compte de taxes 2016-2017

Résidence unifamiliale moyenne 286 925 \$ (2016)

Résidence unifamiliale moyenne 305 900 \$ (2017)

	2016	2017
Générale	1 730,44 \$	1 758,01 \$
Taxe spéciale	35,23 \$	26,28 \$
Eau	165,00 \$	165,00 \$
Assainissement	155,00 \$	155,00 \$
Vidanges	106,11 \$	106,13 \$
Collecte sélective	41,55 \$	45,50 \$
Résidus verts	15,25 \$	15,25 \$
Sécurité publique	175,00 \$	175,00 \$
Total taxes foncières	2 423,58 \$	2 446,17 \$